

REPUBLICUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

\*\*\*\*\*

REGION DU CENTRE

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE MAKAK

\*\*\*\*\*

SECETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*

STRUCTURE INTERNE DE GESTION

ADMINISTRATIVE DES MARCHES

PUBLICS

\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

\*\*\*\*\*

CENTER REGION

\*\*\*\*\*

NYONG AND KELLE DIVISION

\*\*\*\*\*

MAKAK COUNCIL

\*\*\*\*\*

GENERAL SECRETARIAT

\*\*\*\*\*

INTERNAL STRUCTURE FOR  
ADMINISTRATIVE MANAGEMENT  
OF PUBLIC PROCUREMENT

\*\*\*\*\*

## AVIS

### D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°011/AONO/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/ 2025 DU 23 JUILLET 2025

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE D'ALPHABETISATION DE KAYA II,  
DANS LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.

*Financement: Budget d'Investissement Public (BIP) MINEDUB, EXERCICE 2025*

#### 1. Objet de l'Appel d'Offres :

Le Maire de la Commune de Makak, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation du centre d'alphabétisation de Kaya 2, dans la commune de makak, département du nyong et kelle, region du centre.

#### Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment:

- Installation chantier et étude;
- Travaux de démolition ;
- Béton - béton armé ;
- Toiture - plafond ;
- Travaux de menuiserie bois - métallique quincaillerie ;
- Peinture;
- VRD.

#### 2. Allotissement

Les travaux sont en un (01) lot unique ci-après définis comme suit:

LOT	Désignation
1	travaux de réhabilitation du centre d'alphabétisation de Kaya 2, dans la commune de makak

#### 4 Cout prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC des opérations à l'issue des études préalables est de:

Lot	Désignation	Montant TTC
1	travaux de réhabilitation du centre d'alphabétisation de Kaya 2, dans la commune de makak	6 000 000 FCFA

### **5 Délai d'exécution**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

### **6 Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans le domaine des Travaux Publics, et possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux.

### **7 Financement**

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, sont financés par le **Budget d'Investissement Public (BIP), (MINEDUB) EXERCICE 2025**.

### **8 Mode de soumission**

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est hors ligne.

### **9 Cautionnement de soumission**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à montant de **120 000** (cent vingt mille) FCFA et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable. **Cette caution sera délivrée conformément aux dispositions de la lettre circulaire N°000019/LC/MINMAP du 05 Juin 2024. Et joindre à la caution de soumission le récépissé de dépôt de la (CDEC).**

LOT	Désignation	Montant	Montant
		Caution en chiffre	Caution en lettre
1	travaux de réhabilitation du centre d'alphabétisation de Kaya, dans la commune de makak	120 000 FCFA	Cent vingt mille francs CFA

## **10 Consultation du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert**

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être consultée dans les Services du Maître d'Ouvrage, sis à Makak, dans le Service Interne de Gestion Administrative des Marchés (SIGAM).

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP ([www.armp.cm](http://www.armp.cm)), dès publication du présent avis au journal des marchés (JDM).

## **11 Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert**

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu aux heures ouvrables à partir de 07h30 à 15h30 min à la Commune de MAKAK, dans le Service Interne de Gestion Administrative des Marchés (SIGAM), dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement de **12 000 F (Douze mille francs) CFA, non remboursables, à la Recette Municipale de Makak**. Ladite quittance devra préciser le numéro de l'appel d'offres et le numéro du lot. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires doivent présenter l'original de la quittance en se faisant enregistrer.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS ou sur le site de l'ARMP (<http://www.armp.cm>) disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique.

Toutefois, la soumission par voie physique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

## **12 Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de MAKAK, dans le Service Interne de Gestion Administrative des Marchés (SIGAM) **au plus tard le 27 AOUT 2025 à 12h00mn précises** et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°011/AONO/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/ 2025 DU 23 JUILLET 2025

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE D'ALPHABETISATION DE KAYA II,  
DANS LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE»

Maître d'Ouvrage: Maire de la Commune de MAKAK

Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Makak

**FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC – (MINEDUB) EXERCICE 2025**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

## **13 Recevabilité des plis**

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être en cours de validité ou datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

**NB 1: Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.**

### **Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :**

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission ;
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies.

**NB 2: Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.** Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

### **14 Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu, **le 27 AOUT 2025 à 13 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) siégeant dans sa salle de réunions de la Commune de Makak.

**NB: Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

### **15 Critères d'évaluation**

#### **15.1. Critères éliminatoires**

- a. L'absence ou la non-conformité de toute autre pièce administrative fera l'objet d'un rejet de l'offre passé le délai de 48 heures accordé au soumissionnaire (cf. art 92 al. 9 du Code des Marchés Publics) ;
- b. L'absence ou la non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- c. des fausses déclarations ou pièces falsifiées.
- d. La note technique inférieure au seuil minimal requis de 85% d'éléments positifs (soit au moins 17 éléments Oui sur 20) selon la Grille de Notation du RPAO ;
- e. N'avoir jamais exécuté un marché similaire **de réhabilitation du centre d'alphabetisation** dans les trois dernières années ;
- f. Attestation de capacité financière inférieure à **Quinze millions (15 000 000)** de Francs CFA.
- g. Offre financière incomplète ;
- h. Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- i. Absence du sous détail des prix.
- j. de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée
- k. Absence de la Charte d'Intégrité ;
- l. Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier

**NB : Toute offre incomplète et ne respectant pas un seul des critères éliminatoires sera disqualifiée.**

## **15.2. Critères essentiels**

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- A. la présentation de l'offre ;
- B. les références du soumissionnaire ;
- C. la situation financière.
- D. Qualification et expérience du personnel
- E. Moyens logistiques
- F. Méthodologie
- G. Les preuves d'acceptation des conditions du marché

**Le soumissionnaire sera qualifié s'il obtient un score minimum de 17 sous critères essentiels sur 21.**

**NB :** Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique notamment par un « Acte » ne sera pas pris en compte.

## **16 Attribution**

Le Maire de la Commune de Makak, Maitre d'Ouvrage, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives, financières et techniques requises.

## **17 Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

## **18 Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Makak, dans le Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Secrétaire general Mairie de MAKAK : Tel : 697 588 004

## **19 Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques**

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, le Maitre d'Ouvrage au numéro 699806935.

Fait à MAKAK, le

29/07/2025

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAK

(Autorité Contractante)



*Mbogol III Jean Jacques MAIRE*

## **AMPLIATIONS**

- ARMP - CENTRE (Pour publication au JDM) ;
- DD-MINMAP / NK (Pour information) ;
- Président CIPM / MAKAK ;
- Chef SIGAM / MAKAK ;
- Affichage/Archives.

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

\*\*\*\*\*

CENTER REGION

\*\*\*\*\*

NYONG AND KELLE DIVISION

\*\*\*\*\*

MAKAK COUNCIL

\*\*\*\*\*

GENERAL SECRETARIAT

\*\*\*\*\*



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

\*\*\*\*\*

REGION DU CENTRE

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DU NYONG ET

KELLE

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE MAKAK

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*

STRUCTURE INTERNE DE  
GESTION ADMINISTRATIVE DES  
MARCHES PUBLICS

\*\*\*\*\*

## NOTICE

# OF NATIONAL OPEN TENDER UNDER EMERGENCY PROCEDURE

No. 011/AONO/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/2025 OF JULY 23, 2025

FOR THE REHABILITATION WORKS OF THE LITERACY CENTER OF KAYA II, IN THE MUNICIPALITY OF MAKAK, NYONG AND KELLE DIVISION, CENTER REGION.

Funding: Public Investment Budget (PIB), MINEDUB, Fiscal Year 2025

### 1. Purpose of the Invitation to Tender:

The Mayor of the Municipality of Makak, Project Owner, is launching a National Open Tender under the emergency procedure for the execution of rehabilitation works at the Kaya II literacy center, located in the Makak municipality, Nyong and Kelle division, Center region.

### 2. Scope of Work:

The works mainly include:

- Site installation and study;
- Demolition works;
- Concrete – reinforced concrete;
- Roofing – ceiling;
- Carpentry (wood – metal) and hardware;
- Painting;
- External works (roads and utilities – VRD).

### 3. Lot Division:

The works consist of a **single lot** defined as follows:

Lot	Description
1	Rehabilitation works of the Kaya II literacy center, Municipality of Makak

#### 4. Estimated Cost:

Lot	Description	Amount (TTC)
1	Rehabilitation works of the Kaya II literacy center, Municipality of Makak	6,000,000 FCFA

#### 5. Execution Deadline:

The maximum execution period set by the Project Owner is **three (03) months**, including all possible constraints related to isolation, site-specific challenges, climatic conditions, and access means. The period starts from the date of notification of the service order to commence the work.

#### 6. Participation and Origin:

Participation is open on equal terms to all Cameroonian companies with expertise in public works and proven technical and financial capacity in civil engineering projects.

#### 7. Funding:

The project is funded by the **Public Investment Budget (PIB)** of MINEDUB, fiscal year 2025.

#### 8. Submission Method:

Only **offline** submission is allowed for this consultation.

#### 9. Bid Bond:

Each bidder must attach to their administrative documents a **bid bond** in the amount of **120,000 FCFA**, issued by a financial institution authorized by the Minister of Finance. It must remain valid up to 30 days beyond the initial offer validity deadline. **And attach to the bid bond the deposit receipt from the (CDEC).**

Lot	Description	Amount (Figures)	Amount (Words)
1	Rehabilitation works of the Kaya II literacy center, Municipality of Makak	120,000 FCFA	One hundred twenty thousand CFA francs

#### 10. Consultation of Tender Documents:

The physical version can be consulted at the **SIGAM Office in Makak**. It is also available online at:

- [www.marchespublics.cm](http://www.marchespublics.cm)
- [www.publiccontracts.cm](http://www.publiccontracts.cm)
- [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

#### 11. Acquisition of Tender File:

Obtainable at the **Municipality of Makak**, SIGAM, from **7:30 am to 3:30 pm**, upon payment of a **non-refundable sum of 12,000 FCFA**.

## **12. Submission of Offers:**

Offers written in **French or English**, in **seven (07) copies** (one original + six copies), must be submitted **no later than AOUT 27, 2025, at 12:00 p.m.** at the Makak City Hall.

## **13. Envelope Labeling:**

### **13 Admissibility of bids**

The documents required in the administrative file must be produced in originals or in copies certified as true by the issuing department or a competent administrative authority, in accordance with the stipulations of the Special Rules for Invitations to Tender. They must be valid or dated less than three (03) months or have been drawn up after the date of signature of the invitation to tender.

**NB 1:** The administrative documents, the technical offer and the financial offer must be placed in separate envelopes and submitted in a sealed envelope.

The project owner will not accept :

- Envelopes bearing indications of the tenderer's identity;
- Envelopes received after the deadline for submission;
- Applications that do not comply with the submission method;
- Envelopes without an indication of the identity of the tenderer;
- Failure to comply with the number of copies indicated in the RPAO or bidding only in copies.

**NB 2:** Any tender which is incomplete in accordance with the requirements of the Tender Documents will be declared inadmissible. In particular, the absence of a bid bond issued by a body or financial institution approved by the Minister in charge of finance to issue bonds in the field of public procurement or failure to comply with the model documents in the tender documents will result in the tender being rejected outright without any appeal. A bid bond produced but having no connection with the consultation concerned is considered to be absent. A bid bond submitted by a tenderer during the tender opening session is inadmissible.

## **14. Bid Opening:**

Scheduled for **AOUT 27, 2025, at 1:00 p.m.** at the Makak City Hall by the Internal Tender Board (CIPM).

## **15. Evaluation Criteria:**

### **15.1. Eliminatory Criteria:**

- Missing or non-compliant administrative documents (after 48-hour deadline);
- Missing or invalid bid bond;
- Forged or falsified documents;
- Technical score below **85%** (less than 17 "Yes" out of 20);

- No similar project in past 3 years;
- Financial capacity below **15,000,000 FCFA**;
- Incomplete financial offer or missing unit prices;
- Missing environmental/social engagement declaration;
- Missing Integrity Charter;
- Missing statement of no project abandonment.

## 15.2. Essential Criteria:

- Presentation of the offer;
- Bidder's references;
- Financial situation;
- Personnel qualifications and experience;
- Logistics;
- Methodology;
- Acceptance of contract terms.

Minimum: **17 out of 21 essential criteria.**

## 16. Award:

The contract will be awarded to the **lowest compliant bidder** who meets all administrative, financial, and technical requirements.

## 17. Validity of Offers:

Offers remain valid for **90 days** from the date of submission.

## 18. Additional Information:

Inquiries: **Municipality of Makak – SIGAM Office**

- Tel: +237 697 588 004

## 19. Anti-Corruption Measures:

For reports of corruption or malpractice, contact:

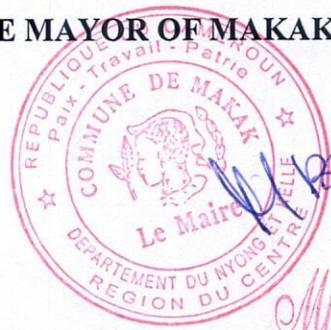
- **CONAC: 1517**
- **MINMAP (SMS or call): +237 673 20 57 25 / 699 37 07 48**
- **Project Owner: +237 699 806 935**

Done at Makak, on 29/07/2025

**THE MAYOR OF MAKAK (Contracting Authority)**

## AMPLICATIONS

- ARMP – CENTER (For publication in the Public Procurement Journal);
- DD-MINMAP / NK (For information);
- President of CIPM / MAKAK;
- Head of SIGAM / MAKAK;
- Posting/Archives.



*Mbogol III Jean Jacques*  
MAIRE